

# Fiche de tâches du kinésithérapeute coordonnateur

## (à définir en fonction des besoins de l'établissement)

<b>Veiller à l'évaluation de l'autonomie et de la dépendance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer auprès des professionnels de santé sur l'intérêt de l'évaluation (PATHOS)</li> <li>- Vérifier dans le logiciel métier que les évaluations soient bien réalisées</li> </ul>
<b>Planifier, organiser et coordonner les interventions des libéraux.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier la traçabilité régulière des évaluations et des soins dans le logiciel métier.</li> <li>- Participer au lien entre professionnels salariés et libéraux, faire participer les intervenants libéraux aux réunions pluridisciplinaires</li> <li>- Mettre en place un planning facilitant la continuité des soins avec l'accord des intervenants salariés et libéraux.</li> <li>- Faciliter la mise en place des préconisations de l'ensemble des rééducateurs dans le plan de soins</li> <li>- Faciliter l'organisation des soins de rééducation et de réadaptation (tableau des congés, contacts remplaçants, disponibilités, difficultés, demandes, besoins, astreintes)</li> </ul>
<b>Faciliter l'intégration et la complémentarité des acteurs de la rééducation et de la réadaptation (transmissions, réunions, planning...).</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'usage du logiciel métier (ordinateur mis à disposition)</li> <li>- Présenter l'établissement, informer les nouveaux professionnels</li> <li>- Proposer au résident l'intervention de rééducateurs libéraux dont il aurait besoin et dont il ne bénéficie pas encore et lui proposer de les mettre en relation.</li> <li>- Etre référent en Activité Physique Adaptée</li> </ul>
<b>Participer à l'intégration de l'EHPAD dans les réseaux de gérontologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter la communication et les liens entre EHPAD et ville, CCAS, SSR, Hôpital, MAIA, plateforme de répit...</li> <li>- S'assurer de la continuité des soins de rééducation et de réadaptation lors d'une hospitalisation en lien avec les professionnels libéraux (évaluations et suivi des soins requis)</li> </ul>
<b>Participer à la formation continue des professionnels de l'EHPAD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser à la prévention des TMS en s'inspirant du PRAP2S et ALM</li> <li>- Sensibiliser à la prévention de la DIE (chute, incontinence et syndrome d'immobilisation)</li> <li>- Participer à la formation en rééducation et réadaptation en gériatrie</li> <li>- Favoriser les actions de maintien de l'autonomie</li> </ul>
<b>Veiller à la qualité des soins de rééducation et de réadaptation avec des indicateurs spécifiques sur les soins requis et les soins appliqués.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer que les besoins des patients en rééducation et en réadaptation soient prescrits et assurés</li> <li>- Recenser pour chaque patient les thérapeutes intervenants, les soins effectués et la qualité de leurs traçabilités</li> <li>- Echanger avec les libéraux sur les objectifs et les moyens de rééducation</li> <li>- Evaluer l'intérêt, la mise en place et l'utilisation de nouvelles technologies en rééducation et réadaptation</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier la régularité, la pertinence et la traçabilité des bilans et diagnostics professionnels réguliers (objectifs de rééducation et de réadaptation (kinésithérapie, ergothérapie, psychomotricité, orthophonie...))</li> <li>- Participer à l'intégration du patient dans des activités physiques adaptées à ses capacités</li> <li>- Etre le référent APA de l'EHPAD</li> </ul>
<b>Participer à la démarche d'amélioration continue de la qualité de l'établissement.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à la commission gériatrique de l'établissement</li> <li>- Participer à la mise en place du projet d'établissement</li> <li>- Faciliter l'investissement des professionnels dans le projet d'établissement et réduire le turn-over</li> <li>- Réduire le nombre d'AT et de MP en participant à la formation sur les TMS</li> <li>- Evaluer l'intérêt de la mise en place puis de l'utilisation d'équipements innovants.</li> </ul>
<b>Participer avec le directeur et le médecin coordonnateur à l'élaboration du budget rééducatif et réadaptatif dans les établissements à dotation globale.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédiger une synthèse d'activité de rééducation et de réadaptation</li> <li>- Participer à l'évaluation des besoins annuels de rééducations et de réadaptation</li> </ul>
<b>Communiquer avec les différents intervenants (externes, internes, familles) et les structures partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter la rééducation et la réadaptation dans le livret d'accueil</li> <li>- Diffuser les bonnes pratiques au sein de l'établissement (affiches, tutoriels sur plateformes de communication avec les familles...)</li> <li>- Valoriser les équipes de soins</li> </ul>

*PRAP2S et ALM : Prévention des Risques liés à l'activité Physique et Accompagnement à La Mobilité (Programmes de formation INRS agréés par les CARSAT).*

*DIE : Dépendance Iatrogène Evitable*

*TMS : Troubles Musculo-Squelettiques*